



Bulletin d'information de l'Association syndicale de la rivière du Loiret

02 38 66 47 44

www.asrl.fr

Directeur de la publication : Pierre-Louis d'Illiers / Rédacteur en chef : Denis Fournier

BULLETIN DE L'ASRL

Association syndicale de la rivière du Loiret

www.asrl.fr

n° 25 – 01 mars 2020

BIENVENUE !

Notre association a bénéficié d'un « duo magique » pendant plus de vingt ans : Stéphane et Sylvain, Sylvain et Stéphane, c'était le cœur de l'ASRL, l'équipe de choc au service de la rivière...

Aujourd'hui, Stéphane développe ses talents au profit du canal d'Orléans et il nous manque. Il a toutefois pris la peine d'accueillir et de former son successeur, Hugo Lepetit, qui assure ainsi, avec ses charismes propres, l'ensemble des tâches de son prédécesseur.

Hugo, qui est né et a grandi à Orléans, connaît bien le Loiret comme kayakiste et comme simple amateur de paysages. Il découvre la rivière depuis deux mois de l'intérieur et en remarquable coopération avec notre sage Sylvain.

Alors bon vent à Stéphane et bienvenue à Hugo !



VANNES DE CRUE ET DDT

Les vannes de crue du Bassin Saint Sanson sont ouvertes sur décision de la Direction des Territoires du Loiret depuis le 7 janvier 2020 et ce, normalement, jusqu'à fin mars 2020. Cette décision a été demandée à l'ASRL qui n'a pu obtenir que des aménagements mineurs (en particulier maintenir au minimum 10cm d'eau sur le radier des vannes de moulin Saint-Sanson, et des mesures par la DREAL une fois par semaine).

Les mesures effectuées par la DREAL devraient permettre de mesurer les vitesses du courant et celles de l'ASRL et de la DDT les teneurs en MES (matières en suspension), lors de cette ouverture. A ce jour (24/02/20), la DREAL n'a effectué que deux campagnes de mesures les 8 et 16 janvier qui nous ont été communiquées par la DDT.

Cette expérience de vannes ouvertes est elle encore pertinente avec si peu de mesures de la DREAL ?

PONT COTELLE

Suite à un contact avec Monsieur Robert chef de projet, ainsi que Messieurs Druart et Leclercq, voici quelques éléments d'actualité relatifs à ce projet cité en titre:

L'ASRL a transmis à Monsieur Martinet, vice Présidents de la Métropole le 27 septembre 2019 un relevé de la profondeur d'eau par rapport à la vase qui permettra de recéper les fondations des piliers actuels à un niveau suffisamment bas pour ne pas entraver la circulation de la rivière, soit -1.4m par rapport au radier le plus haut de l'ensemble des piliers du pont actuel.

L'étude détaillée pour l'aménagement de tous les réseaux traversant le Loiret est actuellement en cours. La plupart emprunteront le nouveau pont, à l'exception fort probablement des réseaux électriques haute et basse tension ainsi que le gaz. Par ailleurs, certains réseaux tels que la fibre seront provisoirement détournés pendant les travaux sur des terrains riverains, sous réserve de l'accord de leur propriétaire bien entendu.

Le raccordement du secteur à l'assainissement collectif n'a pas été retenu, principalement en raison de la faible densité du secteur et de l'importance des coûts de raccordement.

COULEURS

L'eau du Loiret peut vous paraître sale. Evidemment, ce n'est pas un torrent montagneux descendant entre les rochers, ce n'est pas non plus un lagon idyllique sur fond de sable blanc. Le Loiret transporte des sédiments : argiles légères, sables plus ou moins grossiers, venus essentiellement par le Dhuy, feuilles et pollen et les effluents pluviaux dus à l'urbanisation importante de la métropole. La couleur est due aussi aux herbes qui poussent au fond du lit et à la vase qui se dépose un peu partout.

On constate cependant, qu'après les pluies, la coloration générale vire au marron et s'atténue au bout de quelques jours. Le Loiret peut alors redevenir limpide et transparent. A noter que le Loiret est régulièrement beaucoup plus clair qu'il y a une dizaine d'années. Il est aussi de moins en moins chargé vers les bassins aval

SAUVETAGE GRÈBE HUPPÉ !

Les coups de vent peuvent parfois emporter ces oiseaux magnifiques dans des jardins d'où ils ne peuvent plus s'échapper. La configuration des pattes du grèbe huppé ne lui permet de s'envoler que d'un plan d'eau et il faut parfois les aider...



d'autant plus que les parades amoureuses ont déjà commencées.

NOTRE COLLABORATION AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DU LOIRET (SIBL)

Depuis plusieurs années l'ASRL et le SIBL ont prit l'habitude de mutualiser leurs moyens humains et matériel pour améliorer leur efficacité sur le terrain, notamment pour le traitement des arbres tombés dans la rivière et plus globalement pour l'entretien de la rivière et des ouvrages hydrauliques. Cela nous permet de travailler plus efficacement et dans des conditions de sécurité améliorées.

Les deux employeurs organisent les mises à disposition de manière symétrique. Ainsi le coût de mise à disposition s'équilibre pour les deux parties.

Cette fois l'ASRL et le SIBL ont souhaité officialiser cette pratique au travers d'une convention écrite renouvelable chaque année.

Bulletin d'information mars 2020

336 allée Sainte Croix 45160 OLIVET

☎ : 02 38 66 47 44

www.asrl.fr

Courriel : contact@asrl.fr